

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle d'Improvisation Nouveau-Brunswick
Réunion du 24 novembre 2019

1. Ouverture de la réunion

La présidence d'assemblée, Michel M. Albert, déclare l'ouverture de la réunion à 10h07.

2. Vérification du quorum

20 personnes sur place, et 6 personnes via Skype. Le quorum est atteint.

3. Nomination du/de la secrétaire d'assemblée

Josée Robichaud propose qu'Amélie Montour soit secrétaire d'assemblée, appuyé par Cloé Allard. Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mathieu Chalifoux propose qu'on inverse les points 7 et 8, « Rapport du bureau de la direction » et « Changement constitutionnel » et de l'adopter tel que modifié, appuyé par Frédéric Melanson. Adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'A.G.A. de 2018

Elyse Hamel propose l'adoption du procès-verbal de l'A.G.A. de 2018 tel que présenté, appuyé par Jonathan Savoie. 1 abstention, Yves Doucet. Adopté à l'unanimité.

6. Suivi du procès-verbal

Mise à jour sur les évaluations d'arbitres. Il y a encore de la difficulté à accréditer des arbitres dans le Nord à cause d'un manque de membres accrédités par Improvisation NB disponibles dans ces régions pour effectuer les évaluations et l'accréditation. Improvisation NB cherche présentement des solutions.

Pour le Zèbre d'Or, il avait été discuté de jumeler le tournoi avec un autre événement lors de l'année 2019. Ceci n'a pas eu lieu, mais sera abordé dans le rapport du vice-président exécutif, Nicholas Berry

Adèle Léger s'ajoute à la réunion à 10h16 et s'ajoute au quorum.

Jean-Sébastien Levesques s'ajoute à la réunion à 10:h31 et s'ajoute au quorum.

7. Changements constitutionnel

Lors de la dernière année, Improvisation Nouveau-Brunswick s'est penchée sur la question du Conseil Jeunesse dans l'optique de stimuler d'avantage ce conseil presque inactif. Des changements ont été

apportés à la Loi électorale, mais un changement constitutionnel important est de mise pour qu'elle fonctionne. Le mandat du poste doit être modifié pour s'adapter au format de l'année scolaire plutôt que d'une A.G.A. à l'autre.

Nicholas Berry propose un changement constitutionnel indiquant que le mandat du représentant Jeunesse soit du 1^{er} juillet au 30 juin. Appuyé par Olivier Robichaud. Adopté à l'unanimité.

8. Rapport du bureau de direction

La président, Michel M. Albert, aborde la proposition du C.A. de l'an passé « Qu'Improvisation Nouveau-Brunswick se penche sur la question de la viabilité financière ainsi que de la rémunération des formateurs à l'interne. » et confirme que l'organisme a obtenu du financement pour faire de la directrice générale, au cours de la dernière année, une employée salariée à plein temps pour l'organisme. Le financement du gouvernement fédéral obtenu en novembre 2018, provenant du Fonds d'action culturelle communautaire (FACC), augmente non seulement l'étendue des projets d'Improvisation NB, mais assure temporairement un poste salarié au sein de l'organisme. La stabilisation apporté par la présence régulière d'une ressource humaine a permis d'assigner plus de temps à la recherche et l'écriture de demandes de fonds, visant la création d'initiatives plus ambitieuses et le maintien d'un avenir financier.

Une retombée positive des discussions préparatoires aux Jeux de la Francophonie 2021 qui n'auront pas lieu, est le résultat des rencontres avec le Ministère des arts, culture et patrimoine où notre manque de statut (art, sport, ou loisir) a été identifié. Le fruit de ces discussions est un changement de statut qui nous classe maintenant comme un art de scène. Cela nous ouvre des portes en termes de financement. Nous avons eu la chance d'entamer plusieurs projets intéressants à l'échelle de la province.

La recommandation est de convaincre des organismes professionnels que l'impro est plus qu'un art de scène, mais bien du théâtre et que les improvisateurs sont des artistes. Cela nous ouvrirait d'autres portes.

Le vice-président exécutif, Nicholas Berry, relate les différents événements qui ont lieu au courant de l'année. Des changements ont été faits au formulaire d'inscription pour inclure les gens non-binaires. Pour le Zèbre d'Or 2019, une salle a été louée pour améliorer et rendre l'expérience plus professionnelle. Vu qu'on peut difficilement reculer, le vice-président recommande la création d'un comité de révision du Zèbre pour évaluer sa viabilité sur un plan financier.

Le vice-président interne Olivier Robichaud aborde les formations. Il a conclut que les formations qu'ImproNB devait offrir pendant son mandat seraient pour les gens qui ne font pas d'impro, donc des

membres potentiels. ImproNB a eu du financement pour la formation d'adultes qui n'en ont jamais ou peu fait, et pour former des formateurs qui donneront des formations au nom d'ImproNB dans la province ainsi qu'ailleurs dans les Provinces Maritimes. Un autre but était d'aider les gens qui voulaient intégrer l'improvisation dans leur communauté. La recommandation est de continuer à former des formateurs dans différentes régions pour maintenir et faire grandir le réseau.

Enfin, il veut applaudir deux nouvelles ligues qui ont été créées lors des derniers mois, soit la LIO – Ligue d'improvisation Olympienne et la LIR – Ligue d'improvisation Restigouche.

La directrice générale, Isabel Goguen, présente le rapport administratif. Le financement du Fonds d'action culturelle communautaire se chiffre à 37 287 \$ et fut appuyé par du financement provenant du gouvernement du Nouveau-Brunswick par l'entremise du Fonds des initiatives stratégiques permettant l'entretien des projets existants, le développement de nouvelles initiatives et appui le maintien d'un salaire. ImproNB a reçu 20 000\$ des fonds d'initiatives stratégiques que l'organisme a réparti sur plusieurs projets : des salaires, des trousseaux d'ateliers, des formations, la salle du Zèbre d'Or, de l'équipement technique qui aidera avec la qualité des spectacles organisés par ImproNB, et un fonds d'équipement d'improvisation. Ce dernier a permis à Improvisation NB de offrir des fonds pour envoyer de l'équipement d'arbitrage, réparer des bandes et construire de nouvelles bandes dans des écoles et ligues de 14 villes ou villages du Nouveau-Brunswick, et son impact est déjà visible.

En septembre 2019, Improvisation NB se voit attribuer une deuxième somme du Fonds d'action culturelle communautaire, soit de 40 000 \$, qui appuiera les activités du prochain mandat. Le projet que l'organisme doit entamer avec ces fonds est une tournée dans 10 villes Néo-Brunswickoises qui touchera des jeunes de la 6 à la 12e années, donc les écoles secondaires ainsi que leurs écoles nourricières, pour aider à créer des liens entre elles. Improvisation NB est présentement à la recherche de fonds pour permettre à plus d'écoles de profiter du projet.

De plus, étant donné que les demandes de fonds au secteur privé sont difficiles à obtenir, et demandent énormément de travail à compléter, Improvisation NB a décidé de concentrer ses énergies plutôt vers des fonds gouvernementaux qui sont plus faciles à obtenir et offrent des fonds plus importants.

Une autre demande de fonds, selon la demande du Conseil Jeunesse, a aussi été complétée dans le but de rassembler des joueurs des quatre provinces de l'Atlantique.

En subventions seulement, ImproNB a un revenu d'environ 111 000 \$ au total. L'organisme remet un budget équilibré, ne montrant aucun profit véritable. (Le budget peut être trouvé dans le rapport annuel.)

Une session de questions suit la remise du rapport. Frédéric Melanson demande si, parce qu'ImproNB est maintenant un art de scène, l'organisme est aussi considéré comme un producteur d'art de scène et si cela peut aider avec le financement. Le président recommande qu'on encourage les membres à faire des spectacles et faire des demandes des projets d'improvisation autre que les tournois et le format d'impro-match. Mathieu Chalifoux suggère qu'on fasse un effort pour rejoindre nos membres professionnels pour se faire. Le président confirme que sa suggestion est en effet une initiative déjà en marche. Jonathan Savoie demande si placer l'étiquette de « théâtre » aiderait. Il est important de changer le vocabulaire pour changer la perspective des projets. Jean Sébastien Basque demande si on recherche à créer de nouvelles initiatives de spectacle comme les Impromptus. Le président souligne que ce ne serait pas Improvisation NB qui entreprendrait ces projets, mais plutôt qu'elle encouragerait les membres à créer ces initiatives dans leurs communautés. L'avantage d'avoir un employé salarié à Improvisation NB est la capacité de faire de la recherche de demandes de fonds pour nos membres qui veulent entreprendre un projet, ainsi que les guider dans leurs démarches. Mais tout ce que l'organisme peut promettre pour l'instant, c'est d'aviser les membres des fonds disponibles et de faire les introductions aux agents appropriés. Le vice-président interne ajoute que ce que l'on cherche avec le réseau de formateurs et l'emploi d'une direction générale à temps plein est ce service d'appui aux communautés à l'aide des ressources à notre disposition. Le but des d'offrir des outils et non de tenir le monopole des activités d'improvisation. Fred Guitare donne un exemple de manipulation du vocabulaire d'improvisation : Son frère et lui ont offert une tournée du NB, comme auteurs, à travers le Salon du livre, mais qu'en réalité, il s'agissait également de spectacles d'improvisation. Jean-Sébastien Levesque souligne l'importance de placer le poids sur le mot « improvisation » et d'avoir de la visibilité. Il faut faire rayonner l'improvisation comme plus que le format match. Utiliser le mot le plus possible aide à lui donner une valeur auprès de la population. La directrice générale explique que contacter Improvisation NB quand on a un projet pertinent permet à l'organisme d'en faire la promotion et de faciliter ce rayonnement.

9. Élections

La présidente d'élection, Elyse Hamel, sélectionnée par le Conseil d'administration au préalable, présente le processus d'élection.

On débute avec la présidence. Michel M. Albert se propose pour le poste. Appuyé par Jonathan Savoie. Il est le seul candidat en lice. Michel indique que la raison pourquoi il veut revenir au C.A. est pour continuer le travail entamé avec les relations bâties avec le gouvernement actuel, et emmener les projets à terme. Un vote de confiance est tenu à main levée. Une abstention. Michel M. Albert est élu à la présidence par acclamation.

Le 2e poste est celui de la vice-présidence exécutive. Cloé Allard se propose pour le poste. Appuyée par Josée Robichaud. Cloé s'intéresse à ce poste car son travail est très lié avec sa relation avec les jeunes et, tant qu'à s'impliquer, elle aimerait bien le faire dans ce poste. Olivier Robichaud demande ce qu'est son travail et elle répond qu'elle est intervenante en milieu fermé. Un vote à main levée est tenu. Une abstention. Cloé Allard est élu à la vice-présidence exécutive par acclamation.

Le 3e poste est celui de la vice-présidence interne. Frédéric Melanson se nomme, appuyé par Jonathan Savoie. Isabelle Godin se nomme, appuyée par Nicholas Berry.

Isabelle a été sur le C.A. dans la dernière année, veut s'impliquer de nouveau, a offert plusieurs formations et ateliers, et veut vraiment continuer le travail, le développement du réseau provincial, le projet de tournée provinciale dans les écoles, etc.

Frédéric aimerait contribuer avec sa perspective d'artiste professionnel qui selon lui permet de donner plus de crédibilité à l'organisme. Il veut avancer le dossier de la reconnaissance d'Improvisation NB. Michel M. Albert demande s'il peut aussi adresser son rôle dans les tâches de vice-présidence interne. Frédéric répond qu'il a déjà offert des formations et fait partie du réseau de formateurs. Il aimerait développer le réseau, aller chercher les gens dans la communauté, et développer le désir de faire de l'impro. Maxime Haché demande pourquoi il est revenu après un an à l'extérieur du C.A. après son mandat de représentant des officiels. Frédéric répond qu'il voulait laisser sa place à d'autres. Un vote secret à main levée est tenu. Isabelle Godin est élue à la vice-présidence interne par majorité.

La présidente d'élection explique les procédures pour le vote des représentants des divers réseaux, et que la mise en candidature commencera dès le lendemain matin.

10. Varia

Aucun point varia.

11. Clôture de la réunion

Olivier Robichaud propose la clôture de la réunion à 11h23.